



Délibération n°17

Conseil Municipal du 11 avril 2018

FINANCES

Domaine de compétence : 7.1 – Décisions budgétaires

Le Mercredi 11 Avril deux mille dix huit à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en réunion publique, à la Mairie, sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe Fait.

Date de convocation :

05/04/2018

Membres présents: 26

Membres ayant donné pouvoir : 6

Membre(s) excusé(s): 0

Membre(s) non excusé(s): 1

Nombre de votants : 32

Affiché le 12/04/2018

Présents: Monsieur Philippe FAIT, Monsieur Bernard GHESELLE, Monsieur Sébastien BAILLET, Monsieur Frédéric CADET, Monsieur Lucien BONVOISIN, Madame Christelle BEAURAIN, Madame Kathy HANQUEZ, Madame Dominique DELSAUX, Monsieur Lucien BONVOIS1N, Madame Maryse MAILLART, Adjoints, Monsieur Gérard ANDRE, Madame Martine GHEZAL, Monsieur Richard KASPRZAK, Monsieur Jean-Michel GOSSELIN, Madame Josiane BOUTOILLE, Monsieur Joël DACHICOURT, Madame Isabelle ROMANCANT, Madame Laurie CAFFIER, Madame Marie-Antoinette LISIK, Monsieur Stéphane SAGNIER Monsieur Francis GRAVET, Madame Monique VAMBRE, Monsieur Jean-Pierre LAMOUR, Monsieur Francis LEROY, Monsieur Edouard YDEE, conseillers municipaux.

Absents excusés ayant donné pouvoir: Monsieur Yvon BRIHIER à Monsieur Sébastien BAILLET, Madame Charlotte PERRAULT à Madame Maryse MAILLART, Monsieur Christian RAMET à Monsieur Joël DACHICOURT, Madame Angélique COUSIN à Madame Isabelle ROMANCANT, Madame Stéphanie CODRON à Monsieur Stéphane SAGNIER, Monsieur Georges BOUCHART à Madame Monique VAMBRE, Monsieur Pascal THIEBAUX à Monsieur Jean-Pierre LAMOUR;

Absent (s) excusé (s): 0

Absent (s) non excusé(s): 1 - Monsieur Jean-Paul HAGNERE

Votants: 32

Secrétaire de séance : Madame Laurie CAFFIER

Objet:

Budget principal de la Ville Affectation du résultat 2017

Rapporteur: Monsieur Philippe FAIT, Maire

Synthèse de la délibération :

Budget principal de la Ville - Affectation du résultat

2017

Après avoir adopté le Compte Administratif du budget annexe principal de la Ville et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'affecter les résultats comme indiqués ci-après :

VILLE - Affectation des résultats année 2017

Libellé	Fonctionnement			Investissement		
	Dépenses	Recettes	Solde (R-D)	Dépenses	Recettes	Solde (R-D)
Opérations Réalisées en 2017	15 110 770,26	15 475 481,44	364 711,18	3 690 095,35	7 171 645,39	3 481 550,04
Résultats 2016 reportés		2 018 521,81	2 018 521,81	1 654 250,38		-1 654 250,38
Résultats année 2017	15 110 770,26	17 494 003,25	2 383 232,99	5 344 345,73	7 171 645,39	1 827 299,66
Restes à Réaliser 2017				1 894 596,61	444 689,26	-1 449 907,35
Résultat Global			2 383 232,99			377 392,31

	2 383 232,99	Résultat de fonctionnement dégagé en 2017	
Compte 1068 - R.I - Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	Affectation obligatoire à l'investissement	
Compte 002 - R.F. Excédent antérieur reporté fonctionnement	2 383 232,99	Excédent de fonctionnement reporté en 2018	
Compte 001 - R.I - Excédent antérieur reporté investissement	1 827 299,66	Excédent d'Investissement reporté en 2018	

	Dépenses	Recettes
1068 - R.I : Excédent de fonctionnement capitalisé		0,00
002 - R.F : Excédent antérieur reporté en Fonctionnement		2 383 232,99
001 - R.I : Excédent antérieur reporté Investissement		1 827 299,66
Restes à Réaliser Recettes		444 689,26
Restes à Réaliser Dépenses	1 894 596,61	
1 · · · ×		
Solde	1 894 596,61	4 655 221,91
Solde Excédentaire :		2 760 625,30

La délibération est adoptée par 32 voix pour.

Vu pour être affiché le 12 avril 2018 conformément aux prescriptions de l'Article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire

Philippe FAIT

Les présentes délibérations peuvent faire l'objet dans les deux mois suivant leur publication

d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lille.